

Raison sociale : LOIRE-OCEAN CONDUITE **Agrément préfectoral :** E0304405360
Siret : 412 079 121 **N° de formation professionnelle :** 52440849844
Adresse mail : loire.ocean.conduite@gmail.com **Code NAF :** 8553Z
Téléphone : 02 40 27 13 81 / 02 40 64 55 95 / 06 23 37 08 74

Parcours de formation à la catégorie B et B automatique du permis de conduire

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui vous demandera, de la concentration, de l'assuétude et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens théorique et pratique du permis de conduire et d'être un conducteur responsable pour vous-même mais aussi pour les autres usagers.

En signant le contrat de formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation

A la suite de l'évaluation effectuée, nous vous proposons un parcours spécifique :

Un parcours de formation théorique : portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement dans les locaux de l'école de conduite et est dispensée par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

La formation théorique comprend aussi des questions « d'entraînement au code » qui pourra être suivie selon les horaires de cours affichés dans les locaux de l'école de conduite avec support média et présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thèmes abordés pendant la formation théorique sont les suivants :

- dispositions légales en matière de circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- équipements de sécurité des véhicules
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Des cours spécifiques sur les thèmes :

*Les distracteurs
L'alcool
La vitesse
.....*

À St Michel Chef Chef :

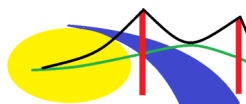
Lors de séquences animées en présentiel ou en visio-conférence de 2 Heures organisées avant chaque tests de code les mercredi, vendredi ou un stage de code de 5 jours à chaque vacances scolaires sauf celles de Noël

Les cours théoriques et « entraînements au code » s'effectuent en simultané des cours pratiques et toujours en présence d'un enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Une formation pratique comprenant mise en situation et de la théorie de la conduite avec le programme suivant :

Adresses:

261 avenue de Mindin 44250 St Brévin les Pins



Raison sociale : LOIRE-OCEAN CONDUITE **Agrément préfectoral :** E0304405360
Siret : 412 079 121 **N° de formation professionnelle :** 52440849844
Adresse mail : loire.ocean.conduite@gmail.com **Code NAF :** 8553Z
Téléphone : 02 40 27 13 81 / 02 40 64 55 95 / 06 23 37 08 74

Parcours de formation à la catégorie B et B automatique du permis de conduire

Une formation pratique comprenant mise en situation et de la théorie de la conduite avec le programme suivant :

Un parcours de formation pratique : *Dont l'objectif est d'apporter tous les outils et attitudes pour que vous soyez un conducteur conscient d'un partage de la chaussée avec d'autres usagers dont le niveau d'appréhension des risques routiers peut être différent du votre.*

La première compétence « Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul », *peut se commencer sur un simulateur, ce qui l'avantage d'être moins stressant et vous permettra d'appréhender des situations de conduite sans risques, elle peut aussi commencer sur un parking et selon votre niveau, nous commencerons à aller sur des routes à faible circulation.*

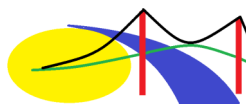
La seconde compétence « Appréhender la route et conduire dans des conditions normales », *se fera sur route de campagne et ville et vous commencerez à franchir des intersections complexes et à faire des manœuvres.*

La troisième compétence « Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers », *la conduite en ville se fera en période de circulation dense et la circulation sur chaussées 2 X 2 voies et autoroute sera abordée ainsi que la conduite de nuit lors de leçons prises en hiver.*

La quatrième compétence « Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique », *vous devrez être capable de diriger le véhicule de façon autonome, c'est-à-dire sans autres indications que les directions de la part de l'enseignant, afin de démontrer que vous pouvez conduire seul(e), en respectant les règles du code de la route, les autres usagers et en vous adaptant de vous-même aux conditions de circulations rencontrées tout en ayant une conduite économique.*

Adresses:

261 avenue de Mindin 44250 St Brévin les Pins



Raison sociale : LOIRE-OCEAN CONDUITE **Agrément préfectoral :** E0304405360
Siret : 412 079 121 **N° de formation professionnelle :** 52440849844
Adresse mail : loire.ocean.conduite@gmail.com **Code NAF :** 8553Z
Téléphone : 02 40 27 13 81 / 02 40 64 55 95 / 06 23 37 08 74

Parcours de formation à la catégorie B et B automatique du permis de conduire (formule conduite accompagnée)

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui vous demandera, de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens théorique et pratique du permis de conduire et d'être un conducteur responsable pour vous même mais aussi pour les autres usagers.

En signant le contrat de formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation

A la suite de l'évaluation effectuée, nous vous proposons un parcours spécifique :

Un parcours de formation théorique : portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement dans les locaux de l'école de conduite et est dispensée par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

La formation théorique comprend aussi des questions « d'entraînement au code » qui pourra être suivi selon les horaires de cours affichés dans les locaux de l'école de conduite avec support média et présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thèmes abordés pendant la formation théorique sont les suivant :

- dispositions légales en matière de circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- équipements de sécurité des véhicules
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Des cours spécifiques sur les thèmes :

Les distracteurs

L'alcool

La vitesse

.....

À St Michel Chef Chef :

Lors de séquences animées en présentiel ou en visio-conférence de 2 Heures organisées avant chaque tests de code les mercredi, vendredi ou un stage de code de 5 jours à chaque vacances scolaires sauf celles de Noël

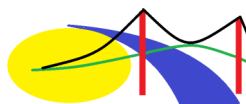
Les cours théoriques et « entraînements au code » s'effectuent en simultané des cours pratiques et toujours en présence d'un enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

** pas de cours les samedis pendant les vacances scolaires*

Une formation pratique comprenant mise en situation et de la théorie de la conduite avec le programme suivant :

Adresses:

261 avenue de Mindin 44250 St Brévin les Pins



Raison sociale : LOIRE-OCEAN CONDUITE Agrément préfectoral : E0304405360
Siret : 412 079 121 N° de formation professionnelle : 52440849844
Adresse mail : loire.ocean.conduite@gmail.com Code NAF :8553Z
Téléphone : 02 40 27 13 81 / 02 40 64 55 95 / 06 23 37 08 74

**Parcours de formation à la catégorie B et B automatique du permis de conduire
(formule conduite accompagnée)**

Une formation pratique comprenant mise en situation et de la théorie de la conduite avec le programme suivant :

Un parcours de formation pratique : Dont l'objectif est d'apporter tous les outils et attitudes pour que vous soyez un conducteur conscient d'un partage de la chaussée avec d'autres usagers dont le niveau d'appréhension des risques routiers peut être différent du votre.

La première compétence « Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul », peut se commencer sur un simulateur, ce qui l'avantage d'être moins stressant et vous permettra d'appréhender des situations de conduite sans risques, elle peut aussi commencer sur un parking et selon votre niveau, nous commencerons à aller sur des routes à faible circulation.

La seconde compétence « Appréhender la route et conduire dans des conditions normales », se fera sur route de campagne et ville et vous commencerez à franchir des intersections complexes et à faire des manœuvres.

La troisième compétence « Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers », la conduite en ville se fera en période de circulation dense et la circulation sur chaussées 2 X 2 voies et autoroute sera abordée ainsi que la conduite de nuit lors de leçons prises en hiver.

La quatrième compétence « Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique », vous devrez être capable de diriger le véhicule de façon autonome, c'est-à-dire sans autres indications que les directions de la part de l'enseignant, afin de démontrer que vous pouvez conduire seul(e), en respectant les règles du code de la route, les autres usagers et en vous adaptant de vous-même aux conditions de circulations rencontrées tout en ayant une conduite économique.

Un rendez-vous préalable sera organisé avec vous, le(s) accompagnateur(s) et l'enseignant afin que vous montriez à ceux qui vont vous accompagner comment vous conduisez et que l'enseignant vous donne des conseils pour cette phase de conduite accompagnée.

Un premier rendez-vous pédagogique avec vous et les accompagnateurs devra être effectué entre 4 et 6 mois après le début de votre phase de conduite accompagnée, vous devriez avoir effectué un minimum de 1000 km, ce rendez-vous a pour objectifs de voir votre évolution dans votre conduite et de vous conseiller pour corriger des éventuels défauts qui serai apparus, une partie en salle avec d'autres personnes suivant la même formation devra aussi être effectuée, des thèmes de sécurité routière y seront abordés « alcool, produits stupéfiants, vitesse, fatigue, vigilance.

Un second rendez-vous pédagogique avec vous et les accompagnateurs devra être effectué environ 2 mois avant votre examen pratique du permis de conduire, vous devriez avoir fait un minimum de 3000 km depuis le rendez-vous préalable. Celui-ci à pour but de vérifier votre niveau de conduite et de vous conseiller pour corriger les éventuels défauts rencontrés, une partie en salle avec d'autres personnes effectuant la même formation devra avoir lieu, les thèmes de sécurité routière portant l'analyse d'accident et l'assurance y seront traités.

Les rendez-vous préalable et pédagogiques sont obligatoires et se déroulent avec la présence d'au moins un accompagnateur et d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Adresses:

261 avenue de Mindin 44250 St Brévin les Pins